



Décision portant nomination des membres des jurys d'admission au concours d'Internat Vétérinaire Equidés (EQ) pour l'année 2025-2026 (rentrée 2026)

Vu le livre VIII du Code Rural et de la pêche maritime, notamment le 3° de l'article R. 812-65;

Vu le décret n°2009-1642 du 24 décembre 2009 portant création de l'École nationale vétérinaire. agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (ONIRIS);

Vu le décret du 12 novembre 2020 portant nomination de la directrice générale de l'École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (ONIRIS);

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 fixant les modalités d'habilitation des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2021 modifié relatif au diplôme national d'internat des écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2021 habilitant les écoles nationales vétérinaires à délivrer des diplômes nationaux d'enseignement vétérinaire modifié et notamment son annexe ;

Vu la décision du Collège des Directeurs des ENVF en date du 18/07/2025 concernant la nomination des présidents des jurys d'admission aux concours d'internats vétérinaires pour l'année 2025-2026;

La Directrice de l'Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique (ONIRIS), sur proposition de la coordonnatrice du jury,

ARRÊTE:

Article 1er:

La liste des membres des jurys d'admission au concours d'internat vétérinaire pour les équidés (EQ) est établie comme suit:

> Représentant de l'ENVA: Ludovic TANQUEREL, maître de conférence en médecine interne équine,

Représentant de l'ENVT : Elodie LALLEMAND, Maitre de Conférences en Chirurgie des Equidés

Représentant de Oniris : Claire DE FOURMESTRAUX, Maitre de Conférences en Chirurgie des Equidés

Représentant de VetAgro Sup: Monika GANGL, Praticien Hospitalier chirurgie et orthopédie

Personnalité qualifiée du champ disciplinaire : Sara Marcelin, Dr Vét, praticienne libérale à St Julien

www.oniris-nantes.fr

En cas d'absence de l'un des membres, les membres suppléants du jury sont :

Aurélia LEROUX : Maître de conférences en médecine interne équine (Oniris)

Olivier LEPAGE: Professeur en Chirurgie des Equidés (VetAgro Sup)

Pour rappel, la présidente du jury d'admission au concours d'internat EQ désigné par le collège des directeurs des ENVF est : Mme Frédérique PONCE, Directrice générale adjointe de VetAgro Sup.

Article 2:

La composition des jurys d'admission au concours d'internat des Equidés (EQ) est fixée pour une durée de 1 an (session 2025-2026). À l'issue, la composition de ces jurys pourra être modifiée et fera l'objet, le cas échéant, d'une nouvelle décision portant nomination.

Article 3:

Le service en charge de la formation continue d'Oniris, responsable de la gestion administrative de ce concours, est chargé de l'application de la présente décision, en lien étroit avec la Présidente du jury sus-mentionnée.

Nantes, le 3/10/207.5

La Directrice Générale

Laurence DEFLESSELLE Directrice Générale

www.oniris-nantes.fr